



Mesures sanitaires appliquées pour les centres aérés artistiques de la Bulle d'Air, automne 2020

Ces mesures ont été élaborées en collaboration étroite avec le Glaje-ge (Groupement des associations de jeunesse de Genève) et en respect des directives édictées dans la dernière version du 25 mai 2020 de l'Office de l'Enfance et de la Jeunesse (OEJ) duquel dépend le Service Santé Enfance et jeunesse (SSEJ). Elles sont donc validées par les autorités sanitaires compétentes.

Voici les domaines dans lesquels elles seront prises : - Les encadrant·es - Les participant·es - Les soins et la santé - Les locaux - Les repas

Accueil:

Afin de ne pas engorger le hall d'entrée, nous y accepterons 3 familles à la fois, les autres patientant à l'extérieur, en respectant les mesures de distanciation. **Il ne sera pas possible de se garer dans la cour.**

Les encadrant·es seront tenu/es de:

- Garder leurs distances (préconisées par les autorités au moment de l'activité).
- Se laver régulièrement les mains avec du savon ou une solution hydro-alcoolique.
- Renoncer aux poignées de main et aux accolades.
- Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche. Ils/elles toussent et éternuent dans le creux du coude en l'absence de mouchoir en papier. Après usage, ils jettent les mouchoirs en papier dans une poubelle et se lavent soigneusement avec du savon ou avec une solution hydro-alcoolique.
- Ne pas participer aux activités s'ils présentent des symptômes de fièvre et de toux.
Remarque : Le port du masque et des gants n'est pas recommandé par les autorités fédérales ni cantonales. Mais nous nous adapterons en tout temps aux nouvelles recommandations.

Les enfants:

- L'OFSP et les autorités sanitaires cantonales ne recommandent pas de distanciation sociale entre les enfants de moins de 10 ans ni de limitation de taille des groupes.
- Nous aidons les enfants à se laver régulièrement les mains durant l'activité, en arrivant, avant les repas, etc....
- Les enfants vulnérables ou qui ont des symptômes de fièvre et toux ne doivent pas participer aux activités.
- Les parents assurent aux organisateurs au début de l'activité que leur enfant ne présente pas de symptôme et n'a pas été en contact avec une personne positive au Covid-19 les deux semaines précédant le début de l'activité.

Les soins et la santé :

Action en cas d'apparition de symptômes chez un enfant ou un encadrant :

- Prise de température
- Séparation du groupe dans un espace d'isolement identifié (un enfant n'est jamais laissé seul) et mise du masque.
- Un-e seul-e encadrant-e s'occupe du/de l'enfant et porte un masque si la distance de sécurité ne peut pas être respectée.
- Nous demandons aux parents ou à l'adulte référent de venir chercher l'enfant.

Les locaux :

- Les surfaces et le matériel d'animation sont désinfectés régulièrement.
- Les portes sont dans la mesure du possible conservées ouvertes afin de ne pas toucher les poignées (sauf la porte d'entrée, pour la sécurité des enfants)
- Selon les besoins, les locaux sont réaménagés pour permettre l'application des mesures préconisées par les autorités au moment de l'activité (par exemple activités en demi-groupes).

Les repas :

- Les normes d'hygiène définies par le SCAV sont respectées et contrôlées, comme les années précédentes.
- Les moments de repas sont organisés de manière à appliquer les règles et les directives préconisées par les autorités : espace suffisant à table, lavage des mains, désinfection des surfaces.